



Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abrégier une lettre. Pour être publiée, une lettre doit être signée et donner le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre lettre à : Éditeur, Pour parler profession, 121 rue Bloor est, 6^e étage, Toronto ON M4W 3M5; c.élec. : ps@oct.on.ca

Mon épouse et moi enseignons à l'élémentaire à la Mount Isa School of the Air située dans l'intérieur de l'Australie. J'ai 14 ans d'expérience et mon épouse, 9 ans.

Nous travaillons dans une école qui dessert une vaste région de l'ouest et du nord du Queensland comptant environ 110 familles vivant principalement de l'élevage du mouton ou du bétail. Nous enseignons à des enfants de la maternelle à la 10^e année par correspondance et par radio haute fréquence.

Nous souhaitons communiquer avec une personne intéressée à un échange de janvier à décembre 1999. Veuillez communiquer avec nous à misdefsta@topend.com.au ou à P.O. Box 2964, Mount Isa, Q. 4825, Australia.

Peter et Beth Rutherford

J'ai lu le deuxième numéro de *Pour parler profession* avec beaucoup d'intérêt. Vous et votre équipe avez accompli un travail superbe. Le magazine est très bien présenté et propose un mélange équilibré d'articles et de publicité.

Mes meilleurs vœux à vous et à l'équipe.

H. Gordon McIntyre

H. Gordon McIntyre est registrateur-adjoint du General Teaching Council for Scotland.

J'ai reçu ma première copie de *Pour parler profession* que j'ai feuilletée avec enthousiasme. J'y ai trouvé des lettres et des articles intéressants. Toutefois, j'ai noté presque immédiatement le caractère à la fois singulier et dérangeant des photos. À de rares exceptions près, les enseignants sur les photos étaient tous de race blanche. Bien que cela puisse être représentatif de la situation actuelle au sein du corps enseignant en Ontario, il m'est d'avis que des initiatives sont en cours dans la plupart des régions de la province pour encourager les Autochtones, les Africains-Canadiens et les membres d'autres communautés de couleur à

s'inscrire aux facultés d'éducation. Par ailleurs, les élèves de couleur sont fréquemment représentés.

Les candidats à l'enseignement doivent voir des visages comme les leurs dans le magazine de la profession si nous voulons voir un changement dans la volonté du personnel éditorial de *Pour parler profession* de présenter des personnes de couleur à des postes d'enseignement et de leadership auprès de la jeunesse.

Ian Turner

Ian Turner enseigne à l'Avondale School à North York où il est responsable d'un groupe de travail.

J'espère que l'Ordre me sera utile. J'ai été ennuyée d'apprendre que j'aurais à payer une cotisation annuelle au risque de perdre ma qualité d'enseignante en Ontario. Il est insultant que ce soit des droits annuels qui déterminent si je suis une enseignante ou non, plutôt que ma formation ou mon expérience. Je m'attends à en avoir pour mon argent.

J'avoue trouver votre revue très intéressante. Notre système d'éducation traverse une période de grands changements et il est important pour nous tous (enseignantes et enseignants, parents et contribuables) de se tenir au courant. Cependant, j'estime que votre revue est pauvre en articles sur l'éducation des adultes. L'éducation des enfants est importante, cela va sans dire, mais la question de l'instruction des adultes et de la famille l'est aussi.

Grace Santeramo

Grace Santeramo enseigne aux adultes l'anglais langue seconde et l'alphabétisation de base au Flemington Adult Learning Centre.

Malgré mes appréhensions concernant les avantages à long terme de l'Ordre, j'ai bien aimé la revue *Pour parler profession*. Les articles étaient

intéressants et informatifs et les illustrations, bien choisies.

J'espère que les membres de notre conseil pourront aider à changer l'opinion publique et faire connaître les enseignants de l'Ontario comme des professionnels dévoués et travaillants.

Robert Thompson

Robert Thompson enseigne à la W.E. Miller Public School à Timmins.

Dans sa lettre (septembre 1997, page 4), Barb Warf parle des étudiants en éducation qui ont suivi peu de cours de mathématiques et qui veulent enseigner aux premières années d'études.

J'ai moi-même connu des enseignants en mathématiques au palier secondaire qui n'avaient jamais suivi de cours de mathématiques à l'université. Ils ont été embauchés même s'il y avait un bon nombre d'enseignants qualifiés pour l'enseignement des mathématiques. Pourquoi? Certains conseils scolaires embauchent délibérément ces enseignants pour qu'ils donnent des cours faciles afin d'empêcher les élèves de décrocher.

Je propose que tous les enseignants soient tenus de détenir une carte indiquant les cours et les années pour lesquels ils sont qualifiés. Il devrait être interdit aux conseils scolaires de permettre aux enseignants d'enseigner des matières ou aux années pour lesquelles ils ne sont pas qualifiés, quand d'autres le sont. Aussi, la province devrait accroître les exigences universitaires pour l'enseignement de la 7^e à la 12^e année. Enfin, les enseignants de la 1^{re} à la 6^e année devraient passer des tests de mathématiques et de langue avant d'être admis au cours de formation à l'enseignement.

Irma Cohen

Irma Cohen est suppléante en mathématiques dans la région d'Ottawa-Carleton.

J'ai observé avec une grande fierté la naissance de l'Ordre et la parution de son magazine *Pour parler profession*.

Je suis très impressionné et encouragé par l'article *Des carrières prometteuses en enseignement* du numéro de septembre 1997.

Il est agréable de voir s'effacer les «mauvaises nouvelles» en des termes clairs, concis et basés sur des faits.

En outre, j'apprends avec plaisir que le conseil a modifié un règlement administratif pour éliminer les frais dans les cas de changements de nom au tableau de l'Ordre. Ce geste posé par le conseil est noble, «surtout parce que ce sont principalement les femmes qui ont à changer leur nom dans notre société.»

J'ai peine à croire que je lis un magazine pour les enseignants. Les femmes n'ont pas à changer leur nom.

C'est bien beau l'équité, mais d'indiquer aux enseignantes que ce sont les femmes qui ont à changer leur nom nous éloigne beaucoup du modernisme.

J'ose croire que les mots étaient mal choisis.

Eldred Cook

Eldred Cook est un enseignant à la retraite.

J'ai bien aimé les deux premiers numéros de *Pour parler profession*. Les articles sont percutants, informatifs et divertissants. J'aime beaucoup la nouvelle rubrique «Des professeurs remarquables».

J'aimerais connaître la position de l'Ordre sur le projet de loi 160 que vient de déposer le ministre Snobelen. Étant donné que le mandat de l'Ordre est de réglementer la profession enseignante, est-ce que les personnes n'ayant aucune formation en enseignement que Snobelen se propose de placer dans les classes d'arts visuels et d'informatique et dans les bibliothèques, par exemple, seraient tenues de devenir membres de l'Ordre? Aura-t-on besoin d'un Ordre si la plupart des personnes qui enseignent dans les classes ne sont pas, de fait, des enseignants qualifiés? Comment ces personnes seront-elles réglementées, et comment cela améliorera-t-il la qualité de l'enseignement dans la province?

J'attends votre réponse avec impatience.

Donna Lesperance

Donna Lesperance enseigne à la 7^e année à la Dunning Foubert Elementary School.

J'ai lu le numéro de septembre de *Pour parler profession*, et j'ai bien aimé la lettre de notre présidente adressée au ministre de l'Éducation et de la Formation concernant l'absence de consultation dans l'élaboration du nouveau curriculum ontarien.

Étant donné que le gouvernement semble vouloir provoquer les enseignants ontariens et les obliger à se défendre contre les nombreuses propositions de changement, je me serais attendu à ce que le nouvel organisme mandaté pour appuyer le corps enseignant ontarien réagisse d'une manière aussi décisive que l'a fait le Collège des médecins lorsque le gouvernement a voulu modifier le système de santé.

David Hutton

David Hutton est directeur de la Mountain Secondary School à Hamilton.

L'Ordre a-t-il l'intention d'inviter les aides-enseignants à devenir membres de l'Ordre comme l'a fait l'Association des infirmiers et des infirmières dans le cas des infirmières auxiliaires autorisées? Je crois qu'il s'agit d'une question importante à considérer au début des activités de l'Ordre.

Les aides-enseignants jouent un rôle vital dans nos écoles et, à ce titre, devraient bénéficier d'une reconnaissance professionnelle ainsi que de l'adhésion à l'Ordre.

Danielle Renaud

Danielle Renaud enseigne au programme de services aux personnes atteintes d'un handicap de développement.

Peut-on décrire le travail accompli par un enseignant comme étant «artistique»? Rebecca Cossar dans son récent article intitulé *Comment décrire l'art d'enseigner* (*Pour parler profession*, septembre 1997) décrit le caractère artistique de l'enseignement par les termes «spontané, motivant et intuitif [qui] aboutit à des expériences d'apprentissage inoubliables pour les enfants.»

Un avertissement à M^{me} Cossar et aux autres qui s'empressent de tout décrire comme étant «artistique». Pour ce faire, cela suppose une compréhension de la façon d'examiner les subtilités et complexités d'une forme d'art. Il ne faut pas confondre le dévouement et la compé-

tence d'un enseignant avec la notion romancée d'un artiste. Leurs rôles ne sont pas les mêmes, même si les mots retenus pour décrire leur caractère le sont. Un aspect essentiel du rôle de l'enseignant était absent de l'article : l'évaluation. Les artistes ont une relation très différente avec leur auditoire par rapport à celle qu'ont les enseignants avec leurs élèves. Les artistes professionnels évaluent et sont évalués au sein de leur profession. Par contre, les conventions, les règles du monde de l'art déterminent la forme et l'objectif de l'évaluation.

Le rôle de l'enseignant comme évaluateur se fonde sur des intentions et des résultats très différents par rapport à ceux de l'artiste. Les enseignants sont formés pour évaluer le rendement et les artistes, l'art. À titre de professionnels, enseignants et artistes sont formés différemment, jouent selon des règles différentes et ont des attentes différentes quant à leur comportement, leur croissance et leurs buts professionnels.

Nous pouvons tous vivre, penser et nous comporter artistiquement sans être artistes, mais nous ne pouvons pas tous nous appeler professionnels en éducation, à moins d'avoir reçu la formation appropriée et de mettre en valeur la profession enseignante. Dans cette distinction résident tous les problèmes éthiques et pratiques de l'affectation différenciée proposée par le ministère de l'Éducation et de la Formation.

Il serait plus prudent pour le ministère de se consacrer uniquement à l'élaboration d'une politique solide en matière d'éducation dans sa législation concernant les personnes qualifiées pour enseigner et de décrire le rôle de l'enseignant dans les écoles financées par les fonds publics en Ontario.

Le ministère doit reconnaître le rôle professionnel des enseignants qualifiés, peu importe l'école où ils travaillent et les matières qu'ils enseignent.

Susan L. Brown

Susan L. Brown est présidente de l'Ontario Society for Education through Art (OSEA).